



## PRÉFET DE LA VIENNE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

### COMMUNIQUE DE PRESSE N°61

Poitiers, le 20 décembre 2021

#### Vaccination contre la COVID19 dans le département de la Vienne et appel à la vigilance pour les fêtes

À la date du 20 décembre 2021, **339 765 personnes ont reçu au moins une dose de vaccin** dans le département (77,7 % de couverture vaccinale), **335 625 personnes bénéficient d'un schéma vaccinal complet** (76,7 % de couverture vaccinale). Par ailleurs, **120 978 personnes ont réalisé un rappel vaccinal**.

La couverture vaccinale par tranche d'âge dans le département de la Vienne<sup>1</sup> :

- Plus de 65 ans : 94,3 % (1 dose) – 93,3 % en schéma complet – 63,5 % ont réalisé le rappel vaccinal
- 50–64 ans : 92,2 % (1 dose)– 91,5 % en schéma complet – 38 % ont réalisé le rappel vaccinal
- 40–49 ans : 89 % (1 dose) – 88,2 % en schéma complet – 22,4 % ont réalisé le rappel vaccinal
- 18–39 ans : 84,4 % (1 dose) – 78,7 % en schéma complet – 12,5 % ont réalisé le rappel vaccinal
- 12–17 ans : 80,9 % (1 dose) – 78,7 % en schéma complet

L'opération sans rendez-vous au sein de la salle Camille Pagé de Châtelleraut a permis la vaccination de 630 personnes.

La vaccination des enfants entre 5 et 11 ans prioritaires (à risque ou vivant dans l'entourage d'une personne immunodéprimée) a débuté le 15 décembre. Dans la Vienne, elle est actuellement réalisée par le CHU site de Poitiers sur rendez-vous ([www.sante.fr](http://www.sante.fr)).

Près de 13 000 injections sont programmées cette semaine dans les centres de vaccination du département.

#### Point de situation sanitaire dans le département de la Vienne au 20/12/2021

- Taux d'incidence : 281,2 pour 100 000 habitants
- Taux de positivité : 5,4 %

Pour les plus de 65 ans :

- Taux d'incidence : 143,0 pour 100 000 habitants
- Taux de positivité : 5,1 %

Hospitalisations :

- Nombre d'hospitalisations : 63 dont 15 en services réanimatoires

Clusters : 9 clusters dont 3 en établissements accueillant des personnes âgées dépendantes, 2 en établissements accueillant des personnes en situation de handicap, 1 en milieu scolaire, 1 en lien avec l'aide sociale à l'enfance, 1 avec une association et 1 avec le milieu professionnel.

Depuis le début de l'épidémie, 420 personnes sont décédées des suites de la COVID19 dans la Vienne (306 en milieu hospitalier et 114 en établissements médico-sociaux).

**À la veille des fêtes de fin d'année, la préfecture de la Vienne appelle à la plus grande vigilance.**

**Il convient de continuer d'appliquer les gestes barrières, notamment l'aération des espaces clos, de limiter les contacts les jours précédents les fêtes, de se faire tester au moindre doute. Enfin, Il est fortement recommandé de limiter le nombre de convives à table.**

<sup>1</sup> Les indicateurs de couverture vaccinale produits par Santé publique France sont désormais calculés par lieu de résidence et non plus par lieu de vaccination.

Cabinet de la préfète  
Bureau de la communication  
interministérielle

Mél [anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr](mailto:anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr)



7, place Aristide Briand

86 000 Poitiers